

Conseil Consultatif de la Halle à Marée du Port du Croisic

Compte rendu de la réunion du 26 mars 2014

La réunion a débuté à 15:30, dans la salle de réunion de la criée pour s'achever à 17:30.

Malgré l'absence des représentants des acheteurs, le conseil a lieu en présence de la DDPP, de la DDTM, de la Mairie et des représentants des pêcheurs.

1. Bilan 2013

M. Palladin présente les résultats techniques 2013. La Crie de Croisic maintient son activité par rapport à 2012 dans un contexte très difficile.

2. Situation générale pêche

Les pêcheurs font part à l'administration de leurs problèmes avec la fermeture des quotas de soles, les permis à point et les nouvelles réglementations et obligations en matière de pesée avant transport.

Une discussion s'engage sur l'objectif de toutes ces mesures qui ne feront que fragiliser à terme l'approvisionnement français en produits de la mer.

3. Freintes et tares

L'harmonisation des freintes et des tares de bacs est achevée dans les systèmes informatiques et sera affectif, pour la Turballe, début avril. Le système existant au Croisic demeurant inchangé.

4. Gestion de contenants

La crie va communiquer à chaque acheteur son quota de bacs qui servira de base pour la gestion des contenants. Cette gestion, annoncée depuis un an sera mise en place début avril. L'un des objectifs de cette mesure est d'accélérer le retour des contenants.

Pour les navires du Croisic, l'objectif est d'arriver à leur redonner le même nombre de bacs que celui qu'ils mettent en vente (comme cela est déjà le cas pour les navires de La Turballe).

5. Système de vente

M. PALLADIN explique les motivations qui ont prévalu dans l'essai de changement de mode d'enchères : à savoir une harmonisation des pratiques afin de faciliter l'entrée de nouveaux acheteurs par internet (clef de l'avenir de la crie).

Dans toutes les criées où ce changement a eu lieu, l'impact sur les prix n'a jamais été en défaveur des pêcheurs. Cependant, les mauvaises conditions de marché, rencontrées en même temps que ce changement ont conduit les pêcheurs à demander l'arrêt de ces essais, ce qui a été fait.

6. Vente de navires extérieurs

Dans un marché tendu, certains navires ne souhaitent pas voir mis sur le convoyeur des navires extérieurs. M. LEGALL explique que ces navires participent largement au maintien des marchés lorsque les navires locaux ne pêchent pas et que le fait de ne pas les accepter risque de provoquer, via des ventes en dehors de la criée, des perturbations dans les prix.

M. PALLADIN confirme qu'il n'est plus possible pour une criée de se refermer sur elle-même, sauf à se voir déperir et qu'il faut trouver un équilibre entre production locale et extérieure pour assurer l'avenir de la criée.

7. Point divers

Eclairage des quais

Les pêcheurs se plaignent de l'absence d'éclairage sur le quai de la place d'armes. La Criée va alerter les services de la Mairie à ce sujet et informe les pêcheurs que des éclairages de secours ont été achetés en cas de panne sur le quai de la criée.

Contrôle des accès

De nouvelles caméras sont demandées par les pêcheurs sur des zones non contrôlées. Suggestion retenue.

Vente du dimanche

Les ventes du dimanche devraient reprendre le 13 avril dans les mêmes conditions que la fin de saison passée.

Cependant le développement actuel des ventes directes de langoustines par l'un des principaux acheteurs risque de les compromettre à terme faute de produits.

Ordre de vente des navires

Les navires qui ne fréquentent pas la criée régulièrement ne doivent participer au tirage au sort comme cela se pratique dans toutes les autres criées.

Propreté des quais

Il est rappelé aux usagers que des poubelles sont à leur disposition pour leurs ordures de bord et que le fait de les laisser traîner le long des quais n'aide pas à maintenir l'image du port vis à vis de l'extérieur.

M. PALLADIN rappelle qu'une bonne image du port est importante pour l'image de la criée et de la vente.

Compte rendu de la dernière visite vétérinaire

La dernière visite a montré un relâchement dans les bonnes pratiques d'hygiène de la criée. Un rapport a été transmis à la criée qui prépare des réponses détaillées.

La question de la responsabilité des locataires de boxes donnant dans la criée est posée. En tant que bailleur, la criée ne peut pas contrôler les activités dans les boxes. En revanche, elle peut s'assurer du bon usage de ses installations et veiller à éliminer les risques de contamination de ses locaux par les usagers des boxes.

La question de la propreté du local à boette est également posée. A ce sujet, le port propose de remettre en service l'ancienne chambre froide qui donne sur le quai et qui sert aujourd'hui à stocker les bidons d'huile vides. Cette chambre devrait pouvoir être convertie en chambre négative permettant ainsi une meilleure conservation des appâts congelés.

Par ailleurs des règles de nettoyage du local boette vont être mise en place afin de retirer régulièrement les produits trop dégradés.

Extension du quai de livraison

Les travaux de construction d'une plateforme de livraison sont lancés afin d'augmenter la surface à l'extérieur des sas de livraison comme l'ont demandé les acheteurs.

Visite des Acheteurs du Groupe Frères Blanc

A l'initiative de l'association Produits en Presqu'île de Guérande, le chef des chefs du groupe Frères Blanc (16 Brasseries parisiennes – 7.000 couverts /jour) et son acheteuse produits de la mer ont visité les criées du Croisic et de La Turballe dans le but de développer leurs approvisionnements à partir de la Région.

Les mareyeurs intéressés par leurs coordonnées peuvent contacter M. PALLADIN.

Disparition des mécaniciens sur Le Croisic

En réponse à une préoccupation exprimée par M. EVAÏN relative à la disparition des mécaniciens sur Le Croisic, M. CHARLOT l'informe qu'en liaison avec la Saeml et la Mairie une tentative d'installation d'un jeune mécanicien sur la commune n'avait malheureusement pas aboutie en 2013. La Commune est prête à faciliter l'installation d'un nouveau mécanicien, encore faut-il y avoir des volontaires.

Travaux en cours

Le Conseil général travaille sur la remise en état des échelles de quais. En cas d'urgence c'est la criée qui prend les travaux à sa charge.

La question du nettoyage des ponts est soulevée. Ces travaux sont prévus mais pas encore budgétés.

Le chantier dragage du trait va être lancé cette année pour une mise en œuvre en 2015. L'entretien régulier du chenal suggéré par les pêcheurs se heurte aux exigences de l'administration qui préfère des opérations espacées plutôt que répétitive.